



Compte rendu réunion de fonctionnement de l'ASDV du mercredi 20 avril 2022

Étaient présent : Michel B, Claude B, Julien S, Nicolas T, Christian A, Christian M, Thierry A, Élie L, Aline P, Philippe C.

Ordre du jour :

- 1) Retour sur la matinée de samedi.
- 2) Point sur l'assurance bâtiment
- 3) Projet de partenariat avec harmonie mutuelle
- 4) Compte rendu de la réunion du bureau

1) Retour sur la matinée de samedi :

Ça a bien avancé, le travail était bien organisé.

C'était convivial, parfaite organisation de la logistique et de la préparation et réalisation.

Niveau matériel, on avait tout.

Participation d'un ambassadeur et d'un parrain.

On reste sur la même organisation pour la logistique : charcuterie, saucisse, pâté, fromage, yaourt, pain, café, chocolatine, vin eau, coca et jus de fruits .

Il a été convenu de reprogrammer une journée en mai et juin.

Compte tenu des possibilités des participants, la prochaine journée est programmée le samedi 30 avril 2022.

On part sur 2 options : Une demi journée ou une journée entière.

Organisation des travaux à effectuer voir avec Philippe C et Christian M.

Jacky s'occupera de l'électricité.

6 plaques OSB et un rouleau de laine de verre de 100.

2) Point sur l'assurance bâtiment :

Devis des assurances Gan, en retour à notre demande.

L'assurance standard coûte 248 euros par an.

L'assurance informatique coûte 103 euros par an.

L'assurance accident corporelle coûte 162 euros par an pour 40 adhérents. Proposition à étudier en fonction des dommages pris en charges et du nombre réel d'adhérents.

3) Projet de partenariat avec Harmonie Mutuelle :

Après notre rencontre avec les représentants d'harmonie mutuelle concernant notre demande de partenariat pour le projet d'éco-pâturage. Après étude de notre dossier, Harmonie Mutuelle émet le souhait d'être partenaire de l'association pour l'ensemble des projets qu'elle mène en vue de favoriser les parcours de réhabilitation psychosociale et de collaborer sur des actions en apportant une aide financière de 1000 €.

Les membres du bureau et du comité pédagogique de l'association sont accueillis très favorablement à votre demande. Toutefois, il me semble important que nous puissions définir les modalités de notre collaboration.

4) Compte rendu de la réunion du bureau :

Voir compte rendu en pièce jointe.

Les secrétaires :

Julien S, Claude B.